



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Vendredi 19 Novembre 2010

L'an deux mille dix et le Vendredi 19 Novembre 2010 à 20h30, les membres de l'association dénommée « Office des Sports du Canton de Châteauneuf d'I & V » dont le siège social est à la Mairie de Miniac-Morvan, se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de St SULIAC, sur convocation du président par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire.

Mr Bougeard Alain préside la séance en sa qualité de président de l'association. Mr Launay Christian est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de séance.

Le président constate que les membres présents et représentés sont supérieurs au quorum et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare avoir mis à la disposition de ses membres tous les documents (statuts, règlement intérieur, convocation de l'assemblée, le rapport du bureau directeur...) d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, avant la tenue de l'assemblée et l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant :

- 1- Adoption du PV de l'assemblée générale ordinaire du 20 Novembre 2009, Rapport moral et d'activités.
- 2- Rapport Financier (Bilan de la saison 2009-2010 et prévisionnel 2010-2011)
- 3- Votes

Puis lecture est donnée du PV de l'assemblée générale ordinaire du 20 Novembre 2009, du rapport moral du bureau directeur et du rapport d'activités, du rapport financier de la saison écoulée 2009-2010.

Le président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant la prendre.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix l'approbation des différentes résolutions.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du PV de l'assemblée générale ordinaire du 20 Novembre 2009 et du rapport moral par le président, et du rapport d'activités du bureau directeur par le secrétaire, passe au vote. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport Financier (Bilan de la saison 2009-2010 et prévisionnel 2010-2011) par le trésorier Lizé Yann, passe au 2^{ème} vote. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu l'appel de nouvelles candidatures du président pour le bureau directeur de l'office (Président, Vice-Président, Secrétaire, secrétaire-Adjoint, Trésorier, Trésorier-Adjoint), est passé au vote et le nouveau bureau directeur est réélu à l'unanimité des membres présents. Président : Bougeard Alain, Vice-Président : Richeux Jean-François, Secrétaire : Launay Christian, Secrétaire-Adjoint : Le Goallec Michel, Trésorier : Lizé Yann, Trésorier-Adjoint : Non pourvu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président

Le Secrétaire